

Information relative au suivi des Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

SpineGuard - Code Isin: FR0011464452 Mnémonique : ALSGD

A Vincennes, le 4 février 2021

Dans le cadre du financement BSAR mis en place le 26 juin 2020 avec la société Nice & Green, ce tableau permet de suivre :

- 1- le nombre de BSAR émis dans le cadre du programme.
- 2- le nombre d'actions émises suite aux conversions successives des BSAR.

Les informations qui suivent sont ou seront également disponibles dans les rapports financiers semestriels et annuels.

Date d'émission BSAR	BSAR	Valeur des BSAR
1-juil.-20	1 à 10	200 000,00 €
31-août-20	11 à 20	200 000,00 €
7-déc.-20	21 à 30	200 000,00 €
4-janv.-21	31 à 75	900 000,00 €
TOTAL EMIS	75	1 500 000,00 €
solde à émettre	45	900 000,00 €
TOTAL PROGRAMME	120	2 400 000,00 €

Conversions :

Conversions			
Date de conversion des BSAR	# des BSAR	# d'actions dues à l'Investisseur	Prix de Conversion
17-juil.-20	1 à 10	1 336 898	0,1496 €
5-oct.-20	11 à 20	1 279 590	0,1563 €
15-déc.-20	21 à 30	1 344 989	0,1487 €
5-janv.-21	31 à 55	543 596	0,9998 €
7-janv.-21	56 à 75	495 601	0,8071 €
TOTAL DES ACTIONS DUES :		5 000 674	

Souscription et exercice des BSAR

Le prix de souscription unitaire de chaque BSAR est de dix-huit mille euros et doit être payé par Nice & Green à SpineGuard à la date de souscription (le « Prix de Souscription »).

Sauf demande de suspension conformément aux termes du contrat d'émission, chaque BSAR devra être exercé dans un délai de quarante-cinq Jours de bourse à compter de sa date de souscription (la « Période d'Exercice »).

Le prix d'exercice unitaire de chaque BSAR est de deux mille euros et doit être payé par Nice & Green à SpineGuard à chaque date d'exercice (le « Prix d'Exercice »).

Émissions des actions

Le prix d'émission unitaire des actions nouvelles issues de l'exercice des BSAR (le « Prix d'Émission ») sera égal à quatre-vingt-douze pour cent du cours moyen pondéré par les volumes de référence le plus faible sur les 10 dernières séances précédant l'exercice.

Le nombre d'Actions émises sur exercice de chaque BSAR sera déterminé selon la formule suivante :

$$N = (PS + PEx) / PE$$

Où

N : désigne le nombre d'actions à émettre

PS : désigne le Prix de Souscription

PEx : désigne le Prix d'Exercice

PE : désigne le Prix d'Émission

À propos de SpineGuard®

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à Boulder aux États-Unis, SpineGuard est une entreprise innovante qui déploie sa technologie digitale DSG® de guidage chirurgical en temps réel sans rayons X pour sécuriser et simplifier le placement d'implants osseux. La société conçoit, développe et commercialise à travers le monde des dispositifs médicaux innovants utilisés dans le cadre de plus de 80.000 chirurgies à ce jour. De nombreuses études scientifiques dont 16 publiées dans des revues médicales de référence, ont établi la fiabilité et la précision de la technologie DSG® et ses nombreux avantages pour les patients, les chirurgiens, le personnel hospitalier et les systèmes de santé. Forte de ces fondamentaux et de partenariats stratégiques, SpineGuard étend les applications de sa technologie DSG® à des innovations telles que la vis pédiculaire « intelligente », la robotique chirurgicale et l'implantologie dentaire. DSG® a été inventée par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem, la société est labellisée « entreprise innovante » par Bpifrance depuis 2009.

Plus d'informations sur www.spineguard.fr

Contacts

SpineGuard

Pierre Jérôme
Président Directeur Général
Tél. : 01 45 18 45 19
p.jerome@spineguard.com

NewCap

Relations Investisseurs & Communication Financière
Mathilde Bohin / Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 94 94
spineguard@newcap.eu

SpineGuard

Manuel Lanfossi
Directeur Financier
Tél. : 01 45 18 45 19
m.lanfossi@spineguard.com

